



édito

Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes un territoire en transition

Sommaire

- 1 - Édito de Nicolas Bonnet :
Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes un territoire en transition
- 2 - *Contamination légale des aliments en cas d'accident nucléaire*
- 3-4 - *Printemps des idées : pour un « Vivre Mieux » 2.0*

La lettre des élus écologistes

- 5 - *Echos des Sessions du Conseil Régional*
 - discours CPER février
 - signature du protocole
- 6 - *suite discours*
- *fermeture ligne Clermont-Bézières*
- 7 - *discours Session Mars*
 - *agri bio*
 - *rapport chambre régionale des comptes*
- 8 - *vœu GIEC*
 - *vœu barrage La Bourboule*

- 9 - *Interview Pascal Canfin : Climat, la question du financement peut faire dérailler la COP 21*
- 10 - *suite interview Pascal Canfin*
 - *Clermont à fonds sur le guidon*
 - *Monsanto ne doit pas faire sa loi*
- 11 - *La maladie de Lyme : un problème de santé publique*
- 12 - *1er prix du livre d'écologie politique*
 - *Journées d'été à Lille*
 - *Adhésion*

photos : Dominique Dumazel



Nous sortons d'une première séquence électorale difficile pour les écologistes en ce début d'année 2015, les départementales, dont le mode de scrutin majoritaire rend très difficile la représentation de la diversité des opinions, notamment celles des partis dits « minoritaires » comme l'est encore généralement EELV. Dans ce contexte, les stratégies électorales furent diverses en Auvergne selon les cantons mais malheureusement aucun de nos candidats n'a pu être élu, malgré la qualité des personnes qui se sont engagées et des campagnes qu'ils ont menées en faveur de nos idéaux.

Nous entrons désormais dans la seconde séquence électorale de cette année, les régionales, qui se dérouleront les 6 et 13 décembre prochains et s'annoncent passionnantes. Scrutin proportionnel (avec prime majoritaire), cette élection est traditionnellement un grand rendez-vous démocratique pour les écologistes, d'autant plus que les compétences des conseils régionaux sont vastes et offrent de réels leviers pour mettre en place des politiques de transition écologique dans nos territoires.

Dans chacune des régions Rhône-Alpes et Auvergne, EELV a participé aux majorités d'union de la gauche et des écologistes, chacune présidée par un socialiste, et les élus régionaux écologistes ont ainsi pu prendre part à la gestion de leur région, influencer les politiques publiques menées, voire en impulser de nouvelles. Mais leur capacité d'action est naturellement restée limitée à leur représentation minoritaire au sein de ces majorités et, sur certains dossiers emblématiques, ils n'ont pas obtenu gain de cause. Je pense notamment à trois grands sujets, valables tant en Auvergne qu'en Rhône-Alpes : les transports, les aides aux entreprises et le développement de la filière agricole Bio.

Le Conseil Régional gère une quantité finie d'argent public, il n'a pas les moyens de courir plusieurs lièvres à la fois dans ses différents domaines d'action. Concernant les transports en commun, notamment ferrés, entre développer l'offre de transports en commun de proximité et financer des investissements pharaoniques pour de nouvelles grandes lignes de TGV, il faut choisir, et le choix des écologistes se porte clairement en faveur du premier qui est utile au plus grand nombre au quotidien et qui relève des compétences des régions, contrairement au second. Pour les aides aux entreprises, il est primordial de les conditionner en fonction de critères sociaux et environnementaux, et de privilégier des formules d'avances remboursables à des subventions qui sont en fait des chèques en blanc.

Alors que les dérèglements du climat s'accroissent, que les problèmes de santé liés à notre environnement s'accumulent, que la biodiversité régresse, et que la situation sociale de la population continue de se dégrader, les dirigeants politiques doivent avoir l'audace d'entreprendre des politiques publiques affirmant de vrais choix de société, tournant le dos à la poursuite d'objectifs antagonistes. Par exemple, il est absurde de laisser croire que l'on va s'attaquer sérieusement aux problématiques sociales et environnementales tout en déployant des moyens démesurés pour tenter de décrocher quelques dixièmes de points de croissance économique en plus.

Les écologistes ont le courage politique d'affirmer qu'il nous faut faire des choix pour avancer, que saupoudrer l'argent public fait de nous des spectateurs alors qu'il nous faut être des acteurs du changement aux côtés des forces vives de la société. Cette année plus encore, avec l'organisation de la conférence internationale sur le climat (COP21) en France, nous devons être ambitieux dans nos propositions pour stopper le changement climatique. Lors de la campagne des élections régionales, nous porterons un projet de long terme pour la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes qui s'inscrit clairement dans la nécessaire et urgente transition écologique de notre société, et qui portera nos valeurs de solidarité, de responsabilité et de sobriété. J'en profite pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés, venez prendre part à l'élaboration de ce projet et à sa promotion auprès de nos concitoyens. Et parce que la transition viendra tout autant des politiques publiques que des actions citoyennes, je vous invite à vous rendre dimanche 14 juin au festival citoyen de la transition Alternatidômes à Lempdes (63).

Nicolas BONNET

CONTAMINATION LEGALE DES ALIMENTS EN CAS D'ACCIDENT NUCLEAIRE

La CRIIRAD dénonce le travail scandaleux des experts Euratom et appelle à une mobilisation massive contre le projet de la Commission européenne !

Le projet de règlement européen

La Commission européenne a élaboré un projet de règlement fixant les Niveaux Maximaux Admissibles (NMA) de contamination radioactive qui seront appliqués aux aliments en cas d'accident nucléaire. Ce projet est en cours d'examen par le Parlement (pour avis) et par le Conseil de l'Union européenne (pour décision). Les limites sont fixées pour 4 groupes de radionucléides et 5 catégories d'aliments, eau potable incluse. Aucune modification n'a été apportée aux valeurs établies en 1987-1989. Si les niveaux de contamination mesurés dans les aliments n'excèdent pas les NMA, ils pourront être librement commercialisés au sein de l'UE ou à partir de pays tiers.

Des niveaux de risque inacceptables.

Si l'on en croit la Commission européenne, le projet garantit le respect de la limite maximale de dose efficace de 1 mSv/an (une limite qui correspond à un niveau de risque déjà élevé). Cette affirmation est totalement fautive. Les vérifications conduites par la CRIIRAD font apparaître des doses de l'ordre de 10 fois supérieures (et jusqu'à 100 fois pour des scénarios pénalisants) et montrent que les enfants paieront le tribut le plus élevé.

Une accumulation d'anomalies gravissimes et orientées

La CRIIRAD a procédé à l'analyse du rapport scientifique qui valide le choix de Niveaux Maximaux Admissibles de contamination radioactive. Daté de 1998, ce document a été rédigé par les experts officiels de la Commission (experts dits Euratom car membre du groupe d'experts établi en application de l'article 31 du traité Euratom).

L'analyse critique a permis à la CRIIRAD d'identifier toute une série d'erreurs, d'incohérences et d'irrégularités. Elles sont graves et vont TOUTES dans le même sens : minimiser les risques et aboutir à la fixation de limites de contamination excessi-

vement élevées. Un seul exemple est développé ci-après mais il s'agit d'une incohérence majeure, réhébitorie, entre la conception des limites et le champ d'application du règlement qui les édicte. En effet, de l'aveu même des experts, les Niveaux Maximaux Admissibles du règlement européen ont été définis pour l'impact d'un accident lointain, survenant à plus de 1 000 km des frontières de l'Union européenne. Partant de ce postulat, les experts ont considéré que la contamination ne toucherait qu'une faible part de la ration alimentaire des consommateurs européens (10% des aliments solides, 1% de l'eau potable). Problème : le règlement s'applique à tous les accidents nucléaires majeurs et en premier lieu à ceux qui surviendraient en Europe ! Mais dans ce cas, les hypothèses de calcul ne tiennent plus : le pourcentage d'aliments contaminés serait bien plus élevé, ce qui impose des limites beaucoup plus basses ! Il faut : soit revoir à la baisse, et de façon drastique, les NMA ; soit rédiger un second règlement applicable aux accidents susceptibles d'affecter fortement les Etats membres de l'UE.

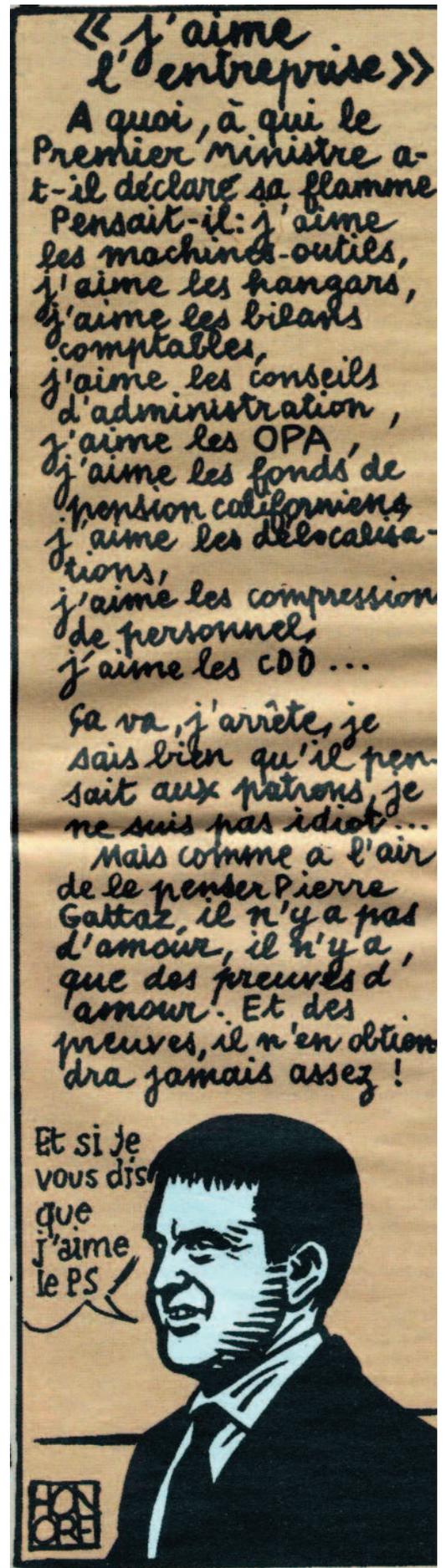
C'est urgent : plus de 42% des 438 réacteurs électronucléaires en fonctionnement dans le monde sont implantés en Europe. La probabilité que le prochain accident nous concerne est donc très élevée.

Vu le nombre et la gravité des anomalies identifiées, il importe que toutes les responsabilités soient établies, tant au niveau des experts, que de la Commission, tant au niveau des élus que des Etats membres. Diverses actions sont en préparation, en premier lieu en direction du Parlement européen.

Appel à mobilisation

La CRIIRAD appelle tous les citoyens européens à se mobiliser pour défendre leur santé et celle de leurs enfants. Elle les invite à s'informer et à signer, et diffuser la pétition demandant une refonte complète, transparente et démocratique de la réglementation applicable en cas d'accident.

Signature en ligne à : <http://criirad-protegeonsnotrealimentation.we-sign.it/fr>



dessin d'Honoré - Charlie Hebdo 03/09/2014

Printemps des idées : pour un Vivre Mieux 2.0



Conseil Fédéral
des 9 et 10 mai 2015

Exposé des motifs

EELV porte un projet de société visant le bonheur durable et égalitaire des populations. Après s'être opposé de longues années aux politiques menées par la droite au pouvoir, EELV a fait le choix de conclure un contrat législatif avec le PS et de soutenir au second tour de l'élection présidentielle de 2012 François Hollande.

En 2014, après des élections municipales ayant vu l'abstention massive des électeurs de gauche déçus par la politique du gouvernement, les écologistes ont fait le choix de ne pas entrer dans le gouvernement de Manuel Valls. Estimant ne pas avoir les marges de manœuvre nécessaires pour mettre en œuvre leurs idées, ils ne se retrouvent pas dans les orientations économiques et sociales choisies par le Président de la République.

Les écologistes ont continué à porter leurs valeurs hors du gouvernement, en apportant une critique ferme vis-à-vis de certaines de ses politiques, en soutenant d'autres quand elles allaient dans le bon sens.

Le plus grand piège pour EELV serait celui de traiter l'aspect stratégique en le déconnectant des orientations programmatiques. Si le débat tactique est par essence nécessaire dans la conquête du pouvoir, il n'est efficace que s'il est adossé à des projets de société clairs et

identifiables.

De ce point de vue le programme des écologistes de 2012, « Vivre Mieux », demeure la principale référence programmatique des écologistes. Plus de trois ans après son élaboration, il apparaît nécessaire de le confronter aux évolutions de ces dernières années et de le remettre au goût du jour. Le Bureau exécutif s'est doté après les élections départementales d'une note de cadrage permettant d'être acteur des débats à l'issue de cette échéance. Il apparaît pour autant nécessaire d'élargir les travaux à l'ensemble du mouvement EELV afin de pouvoir construire une liste de propositions fortes et partagées, capables de créer le débat politique en France.

C'est pourquoi le Bureau exécutif propose de lancer un Printemps des idées, processus participatif au sein du mouvement EELV permettant de déboucher sur un VivreMieux2.0, réactualisation du programme des écologistes formulant des propositions fortes sans attendre l'élection présidentielle de 2017.

Ce Printemps des idées doit permettre de faire valoir la globalité et la radicalité qui s'expriment dans le projet écologiste. Il n'a pas vocation à se substituer à l'accord de 2011. Il doit nous permettre de retrouver une parole forte sur la société en répondant notamment à quatre grandes questions :

1/ Comment garantir une qualité de vie pour toutes et tous en protégeant la nature et l'environnement ?

Il y a désormais sur terre plus de réfugiés climatiques que de réfugiés de conflits armés. En 40 ans, la moitié des espèces animales sauvages ont disparu. Et dans le monde, l'équivalent de trente terrains de football de forêt disparaît chaque minute.

Alors que la France accueille la COP21 en décembre 2015, les écologistes doivent être en première ligne pour proposer des solutions concrètes de préserva-

tion de la nature et de la qualité de vie.

Sur le plan de l'énergie, la loi de transition énergétique toujours en discussion marque un tournant dans l'histoire énergétique de la France. L'effondrement du mythe du nucléaire sûr et peu cher, ainsi que les derniers soubresauts de l'EPR, fiasco industriel sans précédent, montre à quel point le temps des énergies renouvelables est venu.

Lutte renforcée contre la pollution de l'air, réussite de la révolution des transports, réduction des taux de TVA pour les transports, remplacement de l'écotaxe, mise en place d'une réelle politique de santé environnementale, développement de l'alimentation bio, politique des circuits-courts, politique de logement abordable et écologique, sont autant de questions que nous devons préciser pour permettre leur développement.

NDDL, Sivens, grands projets inutiles... ont mis en lumière les conflits d'intérêts et des règles de débat public totalement obsolètes. La réforme des règles de débat et d'enquêtes publiques est un chantier essentiel en matière de démocratie environnementale et les écologistes doivent être force de proposition en la matière.

2/ Comment prospérer sans croissance ?

La première partie du quinquennat de François Hollande a été marquée par de vifs débats sur la politique économique.

L'orthodoxie budgétaire imposée par Bruxelles et le choix d'une politique dite de l'offre ont été privilégiés au dépend des ménages. Une politique de soutien à la compétitivité des entreprises a été mise en œuvre et un plan de 50 milliards d'économie a été lancé. Dans le même temps, l'abandon de la réforme fiscale permettant de redonner une réelle équité et sens à l'impôt a empêché toute évolution d'ampleur, y compris sur la nécessaire fiscalité écologique. Enfin une

succession d'affaires et de scandales a levé le voile sur l'ampleur de l'évasion fiscale.

Alors que la CGT évoque la nécessité de réfléchir aux 32 heures, que le MJS propose une année sabbatique tous les 7 ans ou encore que Syriza a relancé le débat sur les dettes en Europe, les écologistes doivent formuler de grandes propositions donnant à voir une société tournée vers l'avenir. Ils doivent faire comprendre ce qu'est une politique économique écologique qui dépasse les clivages offre/demande en privilégiant la qualité à la quantité productiviste, qui innove sur le partage du travail...

Quelle gouvernance mondiale pour un nouveau modèle de développement ? Comment faire de l'Union européenne un acteur de la transition écologique ? Politique de l'offre ou de la demande ? Quel rythme de réduction de la dette ? Quel poids pour les dépenses publiques ? Quel financement pour le modèle social ? Quel part pour les ménages et pour les entreprises ? Comment mieux partager le travail ? Comment lutter contre la financiarisation de l'économie ? Quels premiers actes pour une réforme fiscale d'ampleur ?

Mettre en lumière ce que peut-être concrètement une prospérité sans croissance est aujourd'hui vital pour convaincre que l'écologie est une réponse aux crises sociales, économiques et environnementales que nous connaissons aujourd'hui.

3/ Quel projet de vivre-ensemble et quelle nouvelle République ?

En trois ans, les avancées institutionnelles ou sociétales ont été peu nombreuses.

Si le mariage pour tous est indéniablement un progrès, le débat sur la PMA et la GPA n'a pas abouti. Le texte de loi sur la fin de vie n'a pas souhaité permettre le suicide assisté. Surtout, la première partie du quinquennat représente une occasion manquée, tout comme sur l'abandon de la



réforme sur les contrôles au faciès : celle de ne pas avoir lancé le droit de vote des étrangers aux élections locales.

La jeunesse est la première concernée par le désespoir et le manque de perspective d'avenir. C'est pourtant à elle qu'il faut en premier lieu donner confiance en l'avenir tant en terme de formation, d'emploi que d'égalité et de lutte contre les discriminations. Notre pays doit conclure un nouveau contrat avec la jeunesse et en faire enfin une priorité du quinquennat.

L'écart entre les institutions et les citoyen-nes s'est encore accentué. Les affaires, les renoncements et l'incapacité à rénover la démocratie française ont fait le lit de l'abstention et du Front national, même si certains progrès ont pu être réalisés après l'affaire Cahuzac permettant une moralisation et une modernisation de la vie publique (commission transparence, non cumul...). Si les nou-

velles élections départementales ont permis d'augmenter le nombre d'élu-es, on est encore loin d'avoir une représentation politique satisfaisante, à l'image de la société, de ses courants de pensée et de la diversité de sa population.

Les écologistes portent un projet de VIème République qui reprend en partie ces éléments. Il convient de le préciser en proposant une réforme globale des institutions et du calendrier électoral, comprenant des propositions claires et lisibles pour tout un chacun.

Quelles propositions pour la jeunesse et pour l'éducation? Quels nouveaux droits pour favoriser le vivre-ensemble? Quels nouveaux dispositifs de lutte contre les discriminations? Quelles réformes institutionnelles et dans quel calendrier? En quoi le scrutin proportionnel permet-il de répondre à la crise démocratique?

4/ Quel projet pour les régions ?

Ce travail d'actualisation du projet écologiste s'inscrit dans la période précédant les élections régionales, qui se tiendront en décembre 2015. Les écologistes doivent donc inclure un volet régional à ce processus afin de proposer dès l'été 2015 un cadre programmatique commun et une vision partagée par les régions sur ce sujet.

En s'appuyant sur la position historique des écologistes sur le fédéralisme différencié, il s'agira de présenter des propositions fortes et élaborées collectivement avec l'ensemble des 13 nouvelles régions françaises, qui serviront d'appui aux candidat-es dans l'élaboration de leur programme.

Quelle place dans la démocratie locale? Comment faire des régions le fer de lance de la transition écologique? Comment leur faire jouer pleinement leur rôle de fabrique de l'égalité des territoires? Comment faire de nos régions les lieux premiers de la lutte contre le réchauffement climatique? Quelle démocratie locale pour redonner du pouvoir d'agir aux citoyens dans leur territoire?

Un livret spécifique "Horizon 2020 : les régions au cœur de la transition écologique" pourra être publié à l'issue de ce travail collaboratif pour présenter les grandes propositions écologistes en la matière.

Motion

Pour cela, EELV décide de :

Lancer un « Printemps des idées », processus participatif qui permettra de valoriser et de renouveler nos propositions programmatiques nationales.

S'appuyer pour cela sur l'ensemble du parti, dont les commissions thématiques, les groupes d'élués et les groupes parlementaires...

Mettre à disposition des adhérents une plateforme numérique collaborative qui leur permettra de publier leurs contributions.

Proposer au Conseil fédéral du 5 juillet 2015 et aux suivants, ainsi qu'aux JDE un état d'avancement de ces travaux et poursuivre les travaux sur 2016.

Publier in fine deux livrets programmatiques, un pour les propositions nationales, un autre pour présenter les propositions écologistes pour les élections régionales.

Une motion présentant la synthèse des travaux et définissant les principales propositions du mouvement sera présentée au Conseil fédéral début 2016.

<http://eelv.fr/printemps-des-idees-pour-un-vivre-mieux-2-0/>



Parce que la transition viendra aussi des actions citoyennes, rendez-vous dimanche **14 juin 2015** à Lempdes (63)

au festival citoyen de la transition

Alternatidômes

Site : <http://alternatiba.eu/puy-de-dome/>

Manifestation nationale pour le maintien des services publics le 13 juin à Guéret 23

Manifestation nationale contre la ferme des 1000 veaux le 4 juillet 2015 à La Courtine 23

Site : <http://collectiflimousinanimaux.hautetfort.com/archive/2015/05/13/tous-a-la-courtine-le-4-juillet-5621430.html>

Climat : la question du financement peut faire dérailler la COP 21 »

Pascal Canfin, ministre du développement de 2012 à 2014 et conseiller climat du think tank américain World Resources Institute (WRI), analyse, dans un livre paru le 7 mai, les enjeux de la conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre.



Pascal Canfin, alors ministre du développement, à l'Assemblée nationale en février 2014.

Le Monde.fr | 06.05.2015

Dans ce « compte à rebours » que constitue le dossier climatique, l'un des objectifs majeurs sera d'honorer la promesse faite en 2009 de rassembler 100 milliards de dollars (88 milliards d'euros) par an d'ici à 2020 en faveur des pays en voie de développement, qui sont les plus touchés par le réchauffement.

L'urgence à agir contre le dérèglement climatique fait-elle aujourd'hui consensus ?

Oui. La question de l'origine humaine du changement climatique ne se pose plus, le débat se focalise aujourd'hui sur ses impacts concrets, la remise en cause de notre modèle économique. Les climatocéptiques ont incontestablement perdu du terrain, mais le combat entre les partisans du changement et ceux du statu quo est, lui, toujours en cours. Les industries fossiles considèrent encore qu'elles ont beaucoup à perdre dans la révolution énergétique, les grands pays producteurs de pétrole estiment encore qu'ils n'ont pas intérêt à un accord pendant la conférence mondiale sur le climat à Paris en décembre (COP 21). La « bataille de Paris » va avoir lieu, et je ne sais pas qui va la remporter.

La transition énergétique est au cœur de cette « bataille de Paris », expliquez-vous dans votre livre...

Lorsqu'on observe, par exemple, l'enjeu majeur du stockage de l'énergie, des dizaines de grandes multinationales cherchent actuellement des solutions techniques. Difficile de dire quelle solution l'emportera, mais on va y arriver dans les cinq ans à venir. On est dans ce point de bascule. C'est vrai aussi dans le domaine des énergies renouvelables. Depuis 2013, plus de la moitié des nouvelles capacités de production électrique dans le monde sont à base de renouvelable. La transition est à l'œuvre, elle dépasse les clivages tradition-

nels : le public contre le privé, le Nord contre le Sud. La COP 21 doit être un accélérateur de ces transformations car nous sommes dans une course contre la montre. Contrairement aux négociations commerciales, qui autorisent des reports, le dossier climatique est un compte à rebours.

N'y a-t-il pas un paradoxe à pointer les lacunes de la politique climat de la France tout en considérant qu'elle doit jouer un rôle moteur dans les discussions en cours ?

Sur la fiscalité écologique, le prix du carbone, les investissements dans le renouvelable, d'autres font bien mieux que nous. Mais en tant que présidente de la COP 21, la France a une légitimité suffisante pour piloter ces négociations et elle dispose d'un atout, sa force de frappe diplomatique. Son statut de grande puissance économique et géopolitique lui permet de porter ces questions devant le G7, le G20, le FMI, l'OCDE ou les instances européennes. La France a d'ailleurs obtenu un mandat du G20 pour que les Banques centrales s'interrogent sur le risque que fait peser le dérèglement climatique sur la stabilité financière de demain.

L'Union européenne parvient-elle à porter une voix forte dans ce processus de négociations ?

En matière de baisse d'émissions des gaz à effet de serre, l'Union européenne (UE) a encore le niveau d'ambition le plus élevé des pays développés, d'au moins 40 % d'ici à 2030. Mais l'UE n'est plus le seul espace au monde à avoir un marché du carbone. A partir de 2016, le plus grand marché mondial du carbone sera en Chine. La part de l'Europe sur les brevets de technologie verte ne cesse de diminuer. Qui est le premier producteur mondial de panneaux solaires ? La Chine. Où s'invente la convergence entre l'économie numérique et l'économie verte ? En Californie. L'Europe, qui avait une décennie d'avance sur ces sujets, est en train de se faire rattraper, et dans certains domaines, de se faire dépasser.

La Chine et les Etats-Unis semblent, en revanche, très actifs ?

Sur les douze derniers mois, l'énergie positive est en effet surtout venue de Chine et des Etats-Unis, notamment avec l'accord de novembre 2014 qui a clôt la guerre que se livraient jusqu'alors ces deux pays sur le climat. Mais l'Europe garde plusieurs cartes en main. Début juillet, un premier point sera fait sur les contributions nationales [les scénarios de réduction des émissions de gaz à effet de serre de chaque pays] et on se rendra compte qu'une partie du chemin vers la limi-

tation du réchauffement, à 2 °C d'ici à la fin du siècle, a été accomplie. Des chefs d'Etat ou des ministres européens pourront à ce moment-là hisser leur niveau d'ambition pour mettre la pression politique sur les autres grands émetteurs. L'UE a par ailleurs une relation forte avec les pays en développement, notamment les pays les plus vulnérables, les petites îles et les pays africains. Elle est le premier bailleur international de l'aide et joue donc un rôle central entre les pays qui ont des besoins de financement et ceux qui peuvent leur fournir.

La question du financement de la lutte contre le changement climatique est un sujet qui peut faire dérailler la conférence de Paris. Je ne vois pas comment les pays du Sud pourront s'engager sur la période post-2020 si les pays industrialisés se montrent incapables d'honorer la promesse faite en 2009 de rassembler 100 milliards de dollars (88 milliards d'euros) par an d'ici à 2020 en faveur des pays en voie de développement, qui sont les plus touchés par le réchauffement.

Ce seuil des 100 milliards n'est-il pas, finalement, un point de blocage ?

Ce chiffre présente des lacunes mais il est aujourd'hui dans le débat. C'est une promesse faite, qu'il faut parvenir à honorer. Il est extrêmement probable que l'on ne puisse pas atteindre les 100 milliards sans argent public supplémentaire. Une négociation est en cours au niveau de 11 pays européens pour mettre en place une taxe sur les transactions financières (TTF). Les ministres des finances doivent se prononcer sur cette TTF le 11 mai. Si la décision prise est un scénario où la taxe rapporte très peu à l'échelle des 11 pays (2-3 milliards d'euros), ce sera une énorme occasion gâchée. Comment la France pourra-t-elle être crédible si elle est incapable de montrer la voie pour arriver aux 100 milliards ? Il faut que cette TTF rapporte près de 10 milliards d'euros sur l'ensemble de la zone pour nous donner un levier financier supplémentaire. Le rendez-vous du 11 mai va envoyer un signal fondamental.

Vous mentionnez une autre source supplémentaire, une taxe sur le transport aérien...

Aujourd'hui, le transport aérien ne paye ni TVA ni taxe sur le kérosène. C'est typiquement une subvention aux énergies fossiles. Ce qui dit le FMI, qui n'est pas une officine écologiste, c'est que la priorité dans la lutte contre le changement climatique est d'arrêter les subventions aux énergies fossiles. On estime à au moins 500 milliards par an ces subventions, alors qu'on a toutes les peines du monde à trouver 100 milliards pour aider

suite

Climat : la question du financement peut faire dérailler la COP 21 »

les pays du Sud. On pourrait envisager d'utiliser autrement cet argent public et de le transférer vers l'économie verte.

Avant la conférence de Copenhague, il n'y avait aucune pression sur le secteur financier. Aujourd'hui, cette pression existe parce que le financement vert devient de plus en plus attractif et parce que la notion de risque climatique fait son chemin : le dérèglement du climat va réellement avoir un impact sur les actifs dans lesquelles les banques, les compagnies d'assurance, les fonds de pension investissent. Si l'une des plus grandes agences de notation, Standard & Poor's, vient de décider d'intégrer le changement climatique dans ses évaluations, ce n'est pas pour des raisons philanthropiques !

Une économie mondiale bas carbone est-elle l'enjeu de long terme ?

C'est le principal enjeu. Industriel, technologique, sociétal. Certains acteurs l'ont compris. E.ON, le grand énergéticien allemand, s'est scindé en deux, un business auquel il ne croit plus et un business dans lequel il investit, les services et l'énergie, les renouvelables, l'efficacité énergétique. La Californie, qui s'est donné un objectif de - 40 % d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, beaucoup plus ambitieux que celui des Etats-Unis, invente un modèle où les entreprises qui produisent de l'électricité, pour gagner de l'argent, doivent économiser de l'énergie. En Europe, sommes-nous prêts à aller dans cette voie ?

L'académie pontificale des sciences s'est récemment exprimée sur la nécessité

d'infléchir le dérèglement climatique. Personne n'est indifférent face à cet enjeu, pas même le pape François...

Il y a un enjeu moral dans la lutte contre le dérèglement climatique, vis-à-vis des générations futures, des pays du Sud qui en sont les premières victimes, et le pape est fondé à mobiliser les énergies au regard de cette vision de l'humanité. Et puis il y a un enjeu économique, qui repose davantage sur les intérêts des acteurs à bouger. C'est l'addition des deux, du pape François et de Standard & Poor's, qui permettra de faire changer les comportements et d'assurer la transformation à une échelle suffisante.

Il y a enfin un impératif de sécurité. Alors que la France est très active dans ses interventions extérieures, le lien est très rarement fait entre les questions de sécurité et celles du climat. Or une partie de la crise syrienne est due à la sécheresse historique en Syrie entre 2006-2009, l'essor de Boko Haram s'explique notamment par la désertification autour du lac Tchad, deux phénomènes qui ont déstabilisé les communautés locales, entraîné des migrations intérieures et développé la pauvreté. Le Pentagone dit très clairement que le changement climatique est un démultipliateur de menace. Paris devra être aussi une conférence pour la paix et la sécurité dans le monde.

Climat : 30 questions pour comprendre la conférence de Paris, de Pascal Canfin et Peter Staime (Les Petits Matins, 196 pages, 12,25 euros).

Simon Roger, Journaliste au Monde

Clermont, à fond sur le guidon

En 2015, les élus écologistes de Clermont-Ferrand persistent et signent sur le vélo. Prenant au mot les partisans de l'intermodalité, ils font le pari du développement des modes actifs en poussant à la montée en puissance du vélo en libre service et à la création d'un système de stationnement sécurisé.

Afin de réduire la congestion automobile, la pollution de l'air et de rendre les Transports Collectifs plus attractifs, le vélo en libre service (VLS) se déploie dans l'agglomération : 12 stations supplémentaires viennent renforcer le réseau existant sur Clermont-Ferrand et Chamalières ; en 2015, les communes du Cendrie et de Cournon accueillent une « boucle » de VLS pour relier le pôle intermodal du Cendrie / Cournon (gare du Cendrie), aux lieux de résidences des usagers, scolaires, mais aussi salariés et employés « pendulaires » qui empruntent le train quotidiennement pour rejoindre leur lieu de travail.

Pour les années suivantes, un programme pluriannuel de réalisation des stations est en cours de finalisation pour équiper les communes de l'agglomération telles que Cébazat, Gerzat, Aubière, Beaumont, Royat...

Ces investissements sont une étape supplémentaire dans le déploiement du bouquet de services alternatifs à la voiture individuelle.

Un nouveau service vélo... et de stationnement sécurisé

Le service C'Vélo qui propose également la location longue durée de vélos à assistance électrique (45) et de vélos classiques, a déménagé sur le site de la gare, le fameux Pôle d'Échange Intermodal (PEI).

L'information, l'accès, la location, voire l'entretien sont ainsi disponibles sur place.

De la sorte, le voyageur arrivant à la gare a le choix entre plusieurs modes de déplacement : Vélo en libre service, Bus à Haut Niveau de Service, location longue durée et... vélo personnel !

En effet, le SMTC (Syndicat Mixte des Transports Clermontois) a réalisé – en partenariat avec SNCF et la Ville de Clermont-Ferrand – un bâtiment modulaire pour abriter les vélos des usagers du train ou des bus, d'une capacité prévisionnelle de 200 places. Accessible 24h/24 sur abonnement, ce nouveau service vient encourager la complémentarité des transports en commun et du cycle.

Rappel – C'Vélo : 2013 = 100 vélos sur 10 stations, 2014 = 120 vélos sur 12 stations.

<http://www.c-velo.fr>

François SKVOR, Odile VIGNAL, porte-parole régionaux

ne doit pas faire sa loi

ELV Auvergne a rejoint la mobilisation mondiale contre Monsanto, ses OGM (Organismes génétiquement modifiés) et son pesticide 'vedette', le roundup.

Le même jour, des citoyens du monde entier, dans une cinquantaine de pays et plus de 30 villes françaises, ont marché contre Monsanto et consorts (Bayer, Syngenta, les multinationales des OGM et des pesticides), et ce, afin de condamner ce modèle agricole dépendant de la chimie et des manipulations du vivant, imposé au détriment des peuples et des paysans qui les nourrissent !

Les OGM n'ont apporté la preuve d'aucun avantage réel autre que l'augmentation des profits d'une poignée de multinationales qui veulent contrôler le droit des habitants de la planète à se nourrir. Les cultures génétiquement modifiées sont un échec agronomique,

écologique, sanitaire et social retentissant.

Nous dénonçons également la présence, parmi les plantes génétiquement modifiées, de colzas et tournesols tolérants aux herbicides et obtenus par un procédé de laboratoire, les VRTH (Variétés Rendues Tolérantes aux Herbicides) présentant les mêmes risques que les autres OGM mais non reconnus en tant que tel.

Par ailleurs, ce sont ces mêmes logiques industrielles et de rendement dont elles sont les fruits, qui portent gravement atteinte à l'autonomie des petites exploitations agricoles ; qui président au gigantisme et à la destruction d'une agriculture paysanne, respectueuse du consommateur, de la santé et des territoires, pourvoyeuse d'emplois et d'amélioration du cadre et de la qualité de vie.

La maladie de Lyme : un problème de santé publique

Une maladie qui se cache derrière de multiples symptômes, des autorités effrayées par l'ampleur du phénomène et par les coûts prévisibles de cette affection de longue durée, sans doute des labos pas encore prêts mais luttant néanmoins contre les thérapies alternatives efficaces et la proposition de loi visant à sa prise en charge est renvoyée en commission.

Voici l'été et ses belles balades en forêt ou en campagne. Avec un peu de malchance, au retour vous rapporterez bien accrochée à votre peau une petite bête : la tique. Pas de panique, avec un tire-tique, vous pourrez vous en débarrasser, mais sachez qu'il y a une tique sur trois qui est porteuse d'une bactérie appelée *Borrelia burgdorferi*. Et là, vous entrez dans le monde de la Borréliose, une maladie pas aussi rare qu'il n'y paraît. Officiellement de 43 cas pour 100.000 habitants en France, elle atteint 200 cas dans notre région. Présente dans 65 pays, elle est devenue la plus fréquente de toutes les maladies vectorielles transmises à l'Homme dans l'hémisphère nord.

Il faut dire que la température et l'humidité influenceraient fortement le comportement de tiques porteuses de borrélioses : elles sont deux fois plus mobiles, et recherchent plus activement des proies quand il fait chaud et sec. Avec l'augmentation des chevreuils, cerfs et sangliers due à l'absence de grands prédateurs, avec la régression des petits prédateurs due à l'usage des pesticides, associés à l'affaiblissement généralisé du système immunitaire dans une grande partie de la population, en raison des carences nutritionnelles et des polluants absorbés, les conditions sont réunies pour la multiplication des tiques et avec elles, de la maladie de Lyme.



en savoir plus : www.francelyme.fr

Les premiers touchés par la maladie sont les agriculteurs et les forestiers, pour qui elle est reconnue maladie professionnelle. Trois députés UMP ont fait une proposition de loi pour une meilleure prise en charge de la maladie.

Les objectifs de cette proposition de loi étaient d'améliorer les connaissances sur le nombre de personnes atteintes, sur leurs besoins et sur leur prise en charge, d'améliorer la formation des intervenants. Elle réclamait aussi un plan national pour la maladie de Lyme sur cinq ans de 2015 à 2020. Avec sept volets : recherche et financements, veille sanitaire, dépistage, diagnostic, information du

public et des professionnels, prévention, déclaration obligatoire des données individuelles à l'autorité sanitaire par les médecins et les responsables des services et laboratoires de biologie médicale publics et privés. Fin 2014, le Haut conseil de la santé publique (HCSP) a rendu public un rapport sur la borréliose de Lyme avec des recommandations notamment sur la prise en charge de la pathologie.

La «Lettre ouverte de l'association France Lyme à Mme la Ministre de la Santé Marisol Touraine», reprend les différentes facettes du problème de santé publique que représente la maladie de Lyme, extraits :

Ce jeudi 5 février 2015 a été débattue à l'Assemblée Nationale une Proposition de Loi sur la Maladie de Lyme, aussi appelée Borréliose de Lyme.

*Points satisfaisants : France Lyme est satisfaite qu'à cette occasion une prise de conscience des dangers liés aux tiques et de la gravité de la maladie soit apparue de manière quasi consensuelle. Dans presque toutes les interventions dans l'hémicycle, la description était la même : cette maladie transmise par une piqûre de tique peut, si elle n'est pas diagnostiquée et soignée rapidement, avoir des conséquences graves sur la santé. Le malade peut développer des douleurs articulaires, musculaires, des céphalées, des problèmes cardiaques... Trop souvent le diagnostic est difficile à établir par méconnaissance de la part des médecins. De plus, les tests de dépistage ne sont que peu fiables (*1). Le malade souffre, sans savoir de quoi, il est obligé d'arrêter son travail et sa vie familiale et sociale en pâtit. Cette proposition de loi ayant été renvoyée devant la Commission des Affaires Sociales, la Secrétaire d'État Mme Rossignol a indiqué des mesures qui seront mises en place par le gouvernement :*

- développement de la recherche et des études cliniques
- nouvelle expertise sur la sensibilité et la spécificité des tests sérologiques

Points insuffisants : Lors du débat parlementaire, plusieurs sujets, particulièrement chers aux malades de Lyme n'ont pas été abordés : 1) il appartient au gouvernement de s'assurer qu'un médecin désireux de soigner du mieux possible, et en son âme et conscience, chaque malade atteint d'une maladie vectorielle à tique, ne fasse pas l'objet d'un véritable harcèlement de la sécurité sociale et d'une

*interdiction d'exercer (*2)... Le gouvernement se DOIT de permettre à chaque médecin d'exercer librement son métier. Concernant la pathologie qui nous intéresse, de nombreux médecins français avouent «avoir peur» de la sécurité sociale et se sentent démunis. La légitime nécessité d'éviter les résistances aux antibiotiques ne doit pas conduire à une approche purement statistique de la médecine, ne tenant pas compte des particularités de certaines maladies, qui, au contraire, nécessitent des traitements lourds....Nous demandons que dans la nouvelle Loi de Santé Publique soit mentionné le fait que tout médecin est libre d'exercer son métier, sans avoir à subir de pression de la part de la Sécurité Sociale....Par ailleurs, cette maladie a été retirée il y a quelques années de la liste des Affections Longue Durée. Il est urgent de la réintroduire.*

2) Nous condamnons fermement la conférence de consensus de 2006, qui fait foi actuellement en France. Il appartient au gouvernement d'encourager l'organisation dans les plus brefs délais d'une nouvelle conférence de consensus, en invitant à s'exprimer des médecins et experts d'opinions divergentes.

3) Nous demandons également que la Borréliose de Lyme fasse l'objet d'un enseignement approfondi dans les facultés de médecine,

...En conclusion :

A l'heure où l'on nous répète à longueur de temps que la France doit faire des économies, il est important de souligner ce que coûte un malade en recherche de diagnostic parce que son test ELISA est négatif ou parce que son médecin, par ignorance ne pense pas à la borréliose. Hospitalisations à répétition, ponctions lombaires, radios, IRM, scintigraphies osseuses, nombreuses consultations chez de nombreux spécialistes, arrêts de travail, ... **Alors que prise à temps, correctement diagnostiquée et correctement traitée, cette maladie peut se soigner.**

Dominique DUMAZEL.

(*1) près des deux tiers des tests ELISA ne sont pas suffisamment fiables, certains soupçonnent une volonté de sous-diagnostiquer la maladie pour ne pas avoir à la prendre en charge par mesure d'économie.

(*2) Médecin mis en examen pour abus de prescription de test et d'une biologiste pour traitement alternatif à base d'huiles essentielles

1er Prix du livre d'écologie politique 2014

L'âge des low-tech,

de Philippe Bihouix, Seuil, avril 2014.



Face aux signaux alarmants de la crise globale ? croissance en berne, tensions sur l'énergie et les matières premières, effondrement de la biodiversité, dégradation et destruction des sols, changement climatique et pollution généralisée ? on cherche à nous rassurer. Les technologies « vertes » seraient sur le point de sauver la planète et la croissance grâce à une quatrième révolution industrielle, celle des énergies renouvelables, des réseaux intelligents, de l'économie circulaire, des nano-bio-technologies et des imprimantes 3D.

Plus consommatrices de ressources rares, plus difficiles à recycler, trop complexes, ces nouvelles technologies tant vantées nous conduisent pourtant dans l'impasse. Ce livre démonte un à un les mirages des innovations high tech, et propose de prendre le contre-pied de la course en avant technologique en se tournant vers les low tech, les « basses technologies ». Il ne s'agit pas de revenir à la bougie, mais de conserver un niveau de confort et de civilisation agréables tout en évitant les chocs des pénuries à venir. S'il met à bas nos dernières illusions, c'est pour mieux explorer les voies possibles vers un système économique et industriel soutenable dans une planète finie.

<http://www.fondationecolo.org/blog/1er-prix-du-livre-d-ecologie-politique>

p a r t i c i p e r

N'oubliez pas : nos journées d'été sont ouvertes à tous, adhérents, coopérateurs, amis, famille ...

inscription : jde.eelv.fr



Notre tête de liste pour l'élection régionale de décembre 2015, Jean-Charle KOHLHAAS animera un café-débat à Clermont-Ferrand

le 23 juin de 19h à 21h (lieu à préciser, voir notre site web)

EELV lance un site d'information sur la COP 21

Ce site, actualisé quotidiennement, recensera toutes les informations indispensables à la compréhension et au suivi de ce grand rendez-vous.

Clair et lisible,

<http://2015.paris>

racontera une année de mobilisation pour permettre aux citoyen-es d'appréhender les contours, les enjeux et les objectifs de la COP 21



*** Et nous avons tous besoin d'écologie... rendez-vous sur [http:// auvergne.eelv.fr](http://auvergne.eelv.fr)**



VERTS AUVERGNE
Journal trimestriel
du parti EUROPE ECOLOGIE
LES VERTS Région AUVERGNE
11 rue des Deux Marchés
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 91 02 73

Juin 2015

2 € N° 63

Dispensé de timbrage CLERMONT-FERRAND



déposé le

Journal trimestriel des Verts Auvergne
imprimé par nos soins
Tirage 1800 exemplaires
ISSN 1260934 X ; CPPAP 0116 P 11214
Abonnement : 7.20 € par an
Directeur de la Publication
François SKVOR
Directeur de la Rédaction
Bruno FREGONESE
Secrétaire de Rédaction
Dominique DUMAZEL

Contactez-nous :

auvergne@eelv.fr

<http://auvergne.eelv.fr>

ou envoyez le coupon ci-dessous à
EUROPE ECOLOGIE VERTS AUVERGNE
11 rue des Deux-Marchés
63000 CLERMONT-FERRAND

M.....

Adresse.....

.....

tél ou mail
désire

- s'abonner au journal des Verts Auvergne au prix de 7.20€/an

- adhérer au parti Europe Ecologie Les Verts

- Souhaite soutenir EELV et fait un don de€ par chèque à l'ordre de l'association de financement d'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS AUVERGNE